

Beaucamps Ligny, le 1^{er} juillet 2024

Aux parents d'élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Madame, Monsieur,

L'année scolaire s'achève. Je tiens à vous remercier pour votre coopération en tant que parents.

Vous trouverez ci-dessous des informations pour vous permettre d'organiser la rentrée de votre enfant le mardi 5 septembre pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Nous accueillons les nouveaux élèves qui intègrent le collège Sainte Marie en 5[°], 4[°], 3[°], le jeudi 29 août 2024 de 10h00 à 12h00 afin de découvrir le collège et recevoir la tablette.

Comme chaque année, les responsables de niveau veillent à recomposer les classes pour permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres et de développer leur capacité d'adaptation. Il n'y aura donc pas de changement de classe à la rentrée.

Le jour de la rentrée, nous demandons aux élèves de ne venir qu'avec une trousse, quelques feuilles, l'agenda et la tablette dans le sac.

Je vous souhaite, à vos enfants et à vous-mêmes, d'excellentes vacances et vous remercie par avance de votre confiance.

Isabelle MASSEMIN

Jour de la rentrée :

La rentrée a lieu le mardi 3 septembre à 7h50. Les transports scolaires fonctionneront normalement ce jour-là.

Casiers :

Chaque élève dispose d'un casier et ramènera **un cadenas à clé, de très bonne qualité**, le jour de la rentrée. Il est recommandé de garder un double de la clé à la maison. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.

Photographie :

La photographie aura lieu le mardi 3 septembre.

L'Association Sportive :

Une fiche d'information sera donnée à la rentrée. Les inscriptions se feront courant septembre.

Transports scolaires :

Les transports scolaires fonctionneront à partir du lundi 2 septembre. Les horaires seront disponibles sur le site de l'Institution fin août.

Carte d'identité et passeport :

Pour tous les voyages dans l'Union Européenne, chaque élève doit disposer d'une carte d'identité d'une validité de moins de 10 ans. Pour le Royaume-Uni, un passeport d'une validité de moins de 5 ans est demandé. Prévoir également de faire la demande de la carte européenne d'assurance maladie.

Assurance Verspieren :

L'assurance scolaire souscrite auprès de la compagnie Verspieren est obligatoire pour tous les élèves (ne pas nous fournir d'attestation de votre compagnie d'assurance). Elle concerne les élèves en temps scolaire et hors temps scolaire. En cas d'accident, nous vous invitons à vous rapprocher de l'infirmerie.

Ecole directe :

Vous avez reçu votre code d'accès école directe. Vous pouvez accéder aux résultats de votre enfant, à la comptabilité, au paiement des sorties, voyages et la restauration en ligne sur le site Ecole Directe. Votre enfant recevra également un code (qui n'a pas accès à la comptabilité et au paiement). Les élèves déjà scolarisés dans l'Institution garderont le même code.

Date des réunions de parents de rentrée :

Pour les 5^{èmes} : le lundi 16 septembre 2024 à 18h00 en salle Champagnat.

Pour les 4^{èmes} : le vendredi 13 septembre 2024 à 18h00 en salle Champagnat.

Pour les 3^{èmes} : le jeudi 19 septembre 2024 à 18h00 en salle Champagnat.

Nous vous rappelons que tout changement de coordonnées ou de situation doit nous parvenir en début et en cours d'année.